

Traiter les situations de surendettement des particuliers



DB-19 2 Jours (14 Heures)



Description

En partenariat avec Drive Innovation Insights La loi Sapin 2 et le décret du 8 mars 2017 sur le plan conventionnel de redressement viennent renforcer la lutte contre le surendettement. Face à ces évolutions règlementaires, il est essentiel de maîtriser les nouvelles obligations des parties " surendetté, banque, Banque de France... En parallèle, la dématérialisation des dossiers de surendettement auprès de la Banque de France vous oblige à revoir et optimiser vos procédures ? Cette formation vous apportera un éclairage sur les dernières actualités règlementaires et vous donnera les clés pour traiter et suivre un client en situation de surendettement à l'aune de la dématérialisation.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Toute personne chargée du recouvrement des créances, du contentieux, du surendettement et du suivi des encaissements.

Prérequis

Aucune

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les procédures de surendettement et identifier les obligation des différentes parties
- Intégrer les évolutions règlementaires : lois Hamon, Sapin II et de séparation des activités bancaires
- Constituer un dossier et mettre en place un plan à l'amiable
- Maîtriser la dématérialisation des dossiers et gérer la relation client

Programme de la formation

Le cadre réglementaire du surendettement

- La définition du surendettement.
- Les règles de droit applicables : les principes de la loi Borloo ; la loi Lagarde du 07 juillet 2008 ; les règles imposées par la Commission de surendettement ; les procédures de saisine.

121 Les dernières évolutions réglementaires

- La loi Sapin II et le décret du mars 2017 : incidences sur le traitement du surendettement.
- La loi Hamon 2015 : les mesures pour le pouvoir d'achat des consommateurs ; l'encadrement de la distribution du crédit consommation ; la lutte contre le surendettement.
- La loi de séparation des activités bancaires du juillet 2013.
- Décrets relatifs aux procédures de traitement du surendettement des particuliers et à l'information du consommateur.
- Les PCB : Point Conseil Budget.
- La dématérialisation des dossiers Banque de France.

821721426213 Les grandes étapes d'un dossier de surendettement Déposer un dossier : à quel moment ? les dossiers prioritaires ? consignes à vos clients ?

- La relation avec la BdF.
- Les différents types de dettes.
- Les ressources pour maintenir un niveau de vie minimum.
- Rachat de créances et recevabilité d'un dossier.
- Les notions de forclusion et conclusion.

Les procédures et mise en place d'un plan à l'amiable

- Les différentes procédures.
- Mettre en place un plan amiable : définition et enjeux ; remboursement des dettes ; le suivi du client ; l'intervention de la BdF.

Le cadre juridique du plan à l'amiable

- Les recours des parties.
- Le rôle du juge et ses pouvoirs.
- La contestation et le refus.
- Le 'fichage' de la BdF.
- Les obligations du surendetté, de la banque et de la BdF.
- Les conséquences sur le patrimoine des surendettés.